



**Conseil d'établissement**  
**Mardi 30 novembre 2021, 19 h**  
**École des Quatre-Vents**  
**Compte-rendu**

**Présences :**

Rémi Larouche	Mélissa Tremblay	Marie-Claire Mercier
Alexandre Pelletier	Julie Corriveau	Pénélope Carpentier
Pascale Laroche	Sara Boucher	Karine Hamel
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers-Talbot	Marie-Pier Laflamme
Manon Côté	Sherley Bernier	

**Absence :**

Carole Couture

**Public :**

Alexandra Fortin                      Marc Croteau

1. Mot de bienvenue

M. Larouche souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Marie Turenne-Champagne

3. Adoption du compte-rendu du 28 septembre 2021

Proposé par Mme Mélissa Tremblay

4. Suivi au compte-rendu

12- Organisation scolaire 2021-2022

Mme Bernier devait s'informer à la direction générale quant à une demande relative à la construction d'une troisième école à Saint-Apollinaire. La demande n'est pas encore faite par le

CSSDN au ministère de l'Éducation. Il semble que l'évolution démographique du secteur sera à l'étude avant de poursuivre les démarches en ce sens.

#### 14- Activités éducatives et culturelles

Le tableau a été mis à jour et est approuvé avec les ajouts.

Proposé par Mme Mélissa Tremblay

#### 5. Questions du public

Aucune question n'est posée.

#### 6. Rapport annuel (suivi)

Le rapport annuel (reddition de compte du projet éducatif) a été embelli et peaufiné par les services des communications du CSSDN et a été envoyé par courriel. Puisque le contenu avait déjà été approuvé à la rencontre de septembre, ceci n'est qu'un suivi.

#### 7. Formation des membres du CÉ

Il est nécessaire que tous les nouveaux membres suivent la formation transmise en ligne. Les personnes concernées doivent confirmer par courriel à Mme Sherley Bernier que c'est chose faite.

#### 8. Éducation à la sexualité

Un tableau résumant les thèmes vus en cours d'année a été présenté. Les contenus ne seront pas évalués et il est possible que certains niveaux fassent appel à un policier jeunesse ou à l'infirmière pour un atelier sur un thème précis.

Un travailleur social pourrait également être sollicité pour participer à cet enseignement. Une conseillère pédagogique du Centre de services scolaire des Navigateurs peut aussi conseiller les enseignants concernant le programme. Le ministère exige qu'un minimum de cinq heures de cours soit offert aux enfants. Les sujets relatifs à l'éducation à la sexualité sont davantage

abordés en classe après les vacances des fêtes afin que les enseignants aient le temps de créer un lien de confiance avec leurs élèves.

Proposé par Karine Hamel

#### 9. Facturation par Hamster/ Buropro Citation

Des discussions ont lieu sur le fait de poursuivre ou non avec ce fournisseur pour l'achat des livres et du matériel scolaire l'an prochain. Plusieurs critères sont abordés en lien avec l'expérience des parents cette année (délai de livraison, gestion des commandes en ligne, coût des livres pédagogiques, disponibilité du matériel). Mme Sherley Bernier propose de faire une demande de soumission auprès de Hamster/ Buropro Citation afin de connaître le coût réel des cahiers pour chaque niveau pour éviter que les enseignants doivent, comme ce fut le cas cette année, modifier leurs choix pour cadrer avec le budget maximal attribué à leur classe. Mme Carpentier propose de faire de même auprès de Coopsco afin de pouvoir prendre une décision éclairée en établissant une base de comparaisons entre les deux fournisseurs.

#### 10. Suivi budgétaire

Le budget a été envoyé par courriel. Mme Sherley Bernier présente chacun des fonds et répond aux questions. Le déficit des deux années précédentes du service de garde ne figure pas au tableau. Le directeur des services des ressources financières a demandé que les déficits de tous les SDG soient retirés du tableau pour connaître la situation réelle de l'année 2021-2022 pour les services de garde sans la pandémie. Nous n'attendons pas de subvention du MEES. Une décision du CSSDN sera prise éventuellement concernant les déficits antérieurs.

Les membres du conseil d'établissement confirment l'allocation des sommes reçues pour les mesures spécifiques du fonds 4.

Les membres du CÉ discutent des sommes du fonds 5. Un peu plus de 4000 \$ se trouvent dans ce fonds destiné au fonctionnement du CÉ ainsi que pour l'aide aux parents. S'il excède les 50 \$ en fin d'année, ces sous seront récupérés. Les membres du CÉ réfléchissent à une ou des façons de les utiliser à bon escient en gardant en tête l'importance de soutenir les parents. Des

conférences et des jeux éducatifs ont été offerts aux familles ainsi que des ateliers à la Maison de la Famille ont été retenus ces dernières années.

Proposé par Mélissa Tremblay

#### 11. Jeux pour les familles

Les jeux seront distribués vers la mi-décembre avant les vacances des fêtes. Un message au nom du conseil d'établissement accompagnera les jeux.

Proposé par Mélissa Tremblay

#### 12. Informations aux parents (fiche de consentement)

Il a été proposé que le conseil d'établissement se munisse d'une adresse courriel pour qu'elle soit accessible à tous les parents souhaitant obtenir des informations. Une gestion simple doit être envisagée sans bombarder les parents de courriels et il faut trouver une façon de ne pas embourber le secrétariat qui a déjà beaucoup à gérer en lien avec la Santé publique.

Trois membres, Rémi Larouche, Pénélope Carpentier et Maude Deslauriers-Talbot, sont mandatés pour répondre aux courriels et faire le suivi lorsque c'est nécessaire auprès du CÉ. L'objectif de cette adresse étant également de transmettre des informations aux parents, un formulaire de consentement de type Google Forms les invitant à partager leur adresse courriel sur une base volontaire leur sera transmis.

Mme Karine Hamel propose d'intégrer un résumé, un bilan des points importants soulevés lors des rencontres du CÉ dans une section du journal de l'école (L'Écho du Vent) afin que le conseil d'établissement puisse transmettre les informations pertinentes aux parents. Mme Deslauriers-Talbot souhaite que l'OPP puisse également avoir un espace dans cette publication. Mme Bernier approuve.

#### 13. Suivi des démarches d'informations au CSSDN

Mme Sherley Bernier présente d'abord les plans d'agrandissement de l'école des Quatre-Vents (quatre classes, une classe extérieure). Le déploiement de l'aérothermie dans les écoles étant favorisé, les plans doivent être revus pour permettre l'installation d'un tel système. La salle

mécanique prévue à la base ne dispose pas d'un espace assez grand. La bibliothèque ou encore des bureaux à proximité du gymnase pourraient être déplacés pour permettre de relocaliser celle-ci. Cette redistribution forcée de l'espace freine l'avancement du projet puisque l'on est en attente des plans d'architecture finaux. Par conséquent, on ne connaît pas précisément l'échéancier des travaux ou la date de début de la mise en chantier. La livraison est prévue pour l'automne 2023.

Des questions sont formulées à propos de la possibilité de réserver l'agora pour d'autres classes que celles du préscolaire. Les élèves plus vieux pourraient ainsi profiter de cet espace polyvalent. Les membres du CÉ s'inquiètent également à propos de la superficie de la cour qui sera amputée à la suite de cet agrandissement, l'espace extérieur étant déjà restreint. M. Larouche mentionne que l'on doit obtenir les informations justes quant aux dimensions en pieds carrés qu'il restera pour connaître les véritables impacts de cet ajout. Mme Maude Deslauriers-Talbot émet une proposition en ce sens.

« Je, Maude Deslauriers-Talbot, propose que soit envoyée au nom du conseil d'établissement une demande au Centre de services scolaire des Navigateurs afin d'obtenir les plans de l'école en 1988 et en 1997 ainsi que de la cour avec les dimensions clairement établies. »

Appuyé par Marie-Pier Laflamme

La problématique de l'accessibilité à la cour durant les travaux et de la proportion inaccessible aux enfants durant ces mois de chantier est soulevée. Il n'y aurait pas de solution tangible sur la table en ce moment, on peut penser que quelques groupes (3-4) seraient transférés à l'école des Sentiers, ce qui ferait en sorte que moins d'élèves fréquenteraient la cour.

Lors de la présentation, Mme Bernier mentionne l'ajout d'un deuxième gymnase. On s'interroge sur les impacts de cet ajout qui pourrait encore une fois diminuer de façon significative la superficie de l'espace de jeu extérieur. Mme Mercier s'interroge sur le fait qu'il existe ou non des normes concernant la superficie minimale à prévoir à l'extérieur selon le nombre d'élèves qui fréquentent l'établissement. Mme Bernier va s'informer à ce propos.

Mme Deslauriers-Talbot présente l'ensemble des démarches entreprises auprès du Ministère et du CSSDN afin d'avoir accès à la documentation relative à la capacité d'accueil de l'école. Après avoir épluché les documents obtenus, il appert que des compléments d'information seront nécessaires. Elle questionne les membres du CÉ sur la suite des choses et il est jugé pertinent de poursuivre les démarches afin que l'école soit considérée comme un établissement pouvant accueillir 16 classes. Il est préférable, pour le bien-être des élèves et de l'équipe-école, de diminuer la capacité d'accueil de l'école des Quatre-Vents. L'importance d'informer, de mobiliser et de sensibiliser les parents à cet enjeu est réitérée.

Mme Deslauriers-Talbot émet une proposition :

« Je, Maude Deslauriers-Talbot, propose que des démarches soient poursuivies dans le même sens que celles entreprises en 2019-2020-2021, pour que l'école des Quatre-Vents puisse retrouver une capacité d'accueil (nombre maximal de 16 groupes) qui permette de respecter le régime pédagogique en éducation physique au préscolaire (30 minutes par groupe par cycle de 10 jours) et au primaire (4 périodes de 60 minutes par groupe par cycle de 10 jours). »

#### 14. Projet- concentration multisports

Un petit comité composé de Mélissa Tremblay, Pénélope Carpentier, Marie-Pier Laflamme et Alexandre Pelletier a été formé pour réfléchir à la possibilité d'offrir un programme multisports à notre école afin que des élèves puissent suivre des cours au centre multifonctionnel. Cette initiative permettrait de libérer des plages horaires au gymnase de sorte que plusieurs groupes pourraient bénéficier de 4 périodes d'éducation physique au lieu de 3. Une rencontre a eu lieu avec Mme Bernier et Mme Alexandra Fortin, enseignante en éducation physique, pour discuter de la faisabilité du projet. De plus, une rencontre a été organisée avec Mme Marie-Josée Pelletier, directrice de l'école Sainte-Thérèse, pour discuter des modalités.

Mme Marie-Pier Laflamme avance que des effets positifs ont été observés auprès d'élèves ayant pu bénéficier d'un tel programme, notamment sur le plan des résultats scolaires et sur l'adoption de bons comportements. Dans un souci de rendre cette possibilité accessible à chacun des élèves, des commanditaires seraient approchés de sorte que le coût du programme serait raisonnable. Idéalement, ce dernier serait en place dès la prochaine rentrée scolaire.

Il est proposé de mettre l'accent sur trois sports et de sonder les enfants afin de connaître leurs préférences. Les autres enseignants seront consultés le 3 décembre à propos de ce nouveau programme.

#### 15. Consultation annuelle des élèves

Il est désormais de la responsabilité du CÉ de consulter les élèves. On doit donc réfléchir aux sujets sur lesquels on souhaite les questionner. Le programme multisports pourrait faire partie de cette consultation annuelle. Mme Laflamme fait part de quelques thèmes abordés par d'autres écoles afin de nous aiguiller - types d'activités de fin d'année, achats de livres, activités lors des récréations...

#### 16. Service de garde

Mme Marie Turenne-Champagne aborde la campagne de cartes de Noël. La vente se termine officiellement demain. Il y a eu une belle réponse de la part des parents, on pourra verser un peu plus de 400 \$ en dons au Relais pour la vie. Les cartes commandées seront distribuées la semaine prochaine.

Mme Deslauriers-Talbot mentionne un sujet discuté lors d'une réunion du comité de parents, les collations. On reconnaît l'importance d'offrir des aliments sains et nutritifs en milieu éducatif, mais la politique alimentaire relative entre autres aux collations du matin semble restrictive (fruits, légumes et produits laitiers). Mme Mercier propose qu'on permette l'inclusion des produits céréaliers afin de diversifier l'offre alimentaire (galettes déjeuner, boules d'énergie, muffins...). Il sera possible de revoir cette politique en mai pour la prochaine année scolaire.

#### 17. Procédure de fermeture de classe (CO et tempête)

Un plan de contingence a été élaboré avec le comité d'urgence de l'école. Pour ce qui est de la fermeture de classe ou d'école, seule la Santé publique peut ordonner une telle action. Si un cas est déclaré, la Santé publique fait enquête et dicte nos actions. Il n'est pas autorisé d'afficher ou de dévoiler le nom de la personne ayant contracté la COVID. S'il y a fermeture d'une classe,

la récupération de matériel sera mise en branle pour permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages à la maison. Aucun cas du virus n'a été recensé chez le personnel ou les élèves de l'école depuis le début de l'année.

Lorsqu'il y a une tempête, le CSSDN avise les médias (TV, radio et page Facebook du CSSDN) s'il y a fermeture complète des écoles (service de garde inclusivement) ou si les cours sont suspendus, mais les services de garde ouverts. L'information sera visible sur notre page Facebook. Un message a été transmis par le CSSDN à tous les parents.

S'il y a fermeture en cours de journée, tous les parents seront avisés par courriel, par la page Facebook de l'école et du CSSDN, et au besoin, ils seront joints par téléphone.

#### 18. Photo scolaire

Photonikplus a été sélectionné cette année pour la prise des photos scolaires. Nous avons reçu des commentaires négatifs de certains parents (long délai avant la distribution, mauvaise qualité des photos...). Il y aura fusion de cette compagnie dans le futur. La photographe demeurera Mme Véronique Côté, mais le volet administratif sera assumé par une autre compagnie. Mme Deslauriers-Talbot et Mme Laflamme feront des démarches afin de trouver un nouveau photographe et transmettront le résultat de leurs recherches à la prochaine réunion.

#### 19. Suivi des comités

##### 19.1 Comité de parents

Mme Deslauriers-Talbot résume rapidement les deux dernières rencontres en proposant aux membres que Mme Véronique leur fasse parvenir les faits saillants par courriel.

##### 19.2 OPP

Deux rencontres ont eu lieu jusqu'à maintenant. Mme Deslauriers-Talbot a été nommée présidente. Trois comités ont été mis sur pied : le comité des bénévoles, le comité s'occupant des campagnes de financement et le comité destiné à la transmission d'informations et la communication. Mme Deslauriers-Talbot souhaite procéder à la création d'une adresse courriel réservée à l'OPP, le coût s'élève à une vingtaine de dollars par année. La facture sera transmise au CÉ.

Mme Mélissa Tremblay glisse un mot sur la présente campagne de financement. Nous n'avons malheureusement pas pu renouveler l'expérience de l'an passé avec les bûches de Noël puisque Chocolats Favoris n'offrait pas cette possibilité cette année. On a donc opté pour des recettes en pot. Elle estime les profits à plus ou moins 2600 \$ et la distribution devrait avoir lieu le 16 décembre.

## 20. Varia

### 20.1 Vaccination des élèves

Mme Bernier informe les membres qu'une rencontre à propos de la vaccination des élèves a eu lieu la semaine dernière. Les écoles situées à plus de 15 minutes d'un centre de vaccination pouvaient bénéficier d'une équipe de vaccination sur place, ce qui n'était pas le cas de notre école localisée à proximité du CLSC de Laurier-Station. Par la suite, le CIUSS a proposé un nouveau plan de match, statuant que chaque école avait droit à une équipe de vaccinateurs ou à tout le moins à un transport vers un centre de vaccination. Par conséquent, les parents peuvent finalement inscrire leurs enfants pour qu'ils soient vaccinés à l'école le 8 décembre en avant-midi. Seulement 30 places sont disponibles. Les autres élèves peuvent prendre rendez-vous au CLSC de Laurier-Station.

21. Prochaine rencontre : mardi 1<sup>er</sup> février 2022, 19 h

22. Levée de la séance à 22 h 09

Rémi Larouche  
Président

  
Sherléy Bernier  
Directrice